Loger une personne dans son appartement

Par JulieM75
Bonjour,
Je viens d'acheter un appartement dans lequel je souhaite vivre avec mon copain. Comme l'appartement m'appartient, je peux le mettre à porte du jour au lendemain, sans qu'il puisse réclamer quoique ce soit. Ne souhaitant justement pas ce type de situation, je souhaitais savoir s'il existait un acte juridique ou un moyen de lu
garantir le droit de rester à l'appartement pendant 1 mois si je décide de le faire partir, le temps qu'il trouve un autre logement. Je ne souhaite pas le déclarer en tant que locataire.
Je vous remercie par avance,
Julie
Par Tisuisse1

Non, il n'existe rien de ce genre, vous êtes chez vous et c'est vous seule qui décidez.